



École de l'Aquarelle
50, rue Michel
Mont-Saint-Hilaire

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE 2015-16

L'Aquarelle en harmonie...



Commission scolaire
des Patriotes

TABLE DES MATIERES

MOT DE LA DIRECTRICE	3
<u>PREMIÈRE PARTIE : PROFIL DE L'ÉCOLE ET DES SERVICES OFFERTS</u>	4
Contexte de l'établissement	4
Clientèle desservie au 30 septembre 2015	4
Composition de l'équipe-école	4
Services offerts aux élèves	5
Valorisation de la persévérance scolaire	5
Vie parascolaire et étudiante	5
Encadrement des élèves	6
Volet 1 : L'Aquarelle en harmonie	6
Volet 2 : Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école	7
Collaboration avec nos partenaires	7
<u>DEUXIÈME PARTIE : RESSOURCES ALLOUEES ET DECISIONS BUDGETAIRES</u>	8
<u>TROISIÈME PARTIE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE DE NOTRE PLAN DE REUSSITE ET DE NOTRE CONVENTION DE GESTION ET DE REUSSITE EDUCATIVE</u>	11
But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans	11
But 1.1 : Diplomation et qualification	11
But 1.2 : Sortie sans qualification ni diplôme	13
But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française	14
But 2.1 : Lecture	14
But 2.2 : Écriture	15
But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	17
But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	18
But 4.1 : Sécurité des établissements	18
But 4.2 : Saine alimentation	19
But 4.3 : Mode de vie physiquement actif	19
But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	20
Bons coups ressortis par l'équipe-école lors du bilan de fin d'année	21
<u>QUATRIÈME PARTIE : CONSEIL D'ETABLISSEMENT</u>	21
REMERCIEMENTS	22

MOT DE LA DIRECTRICE



Bonjour,

Comme vous le savez, l'équipe de l'école de l'Aquarelle a pour mission de favoriser la réussite des élèves qui lui sont confiés en leur offrant une éducation et des services de qualité, ainsi qu'un climat où il fait bon vivre. Les valeurs qui ont guidé nos actions tout au long de l'année sont : l'humanisme, la conscience professionnelle, la cohérence et la coopération. Sachez, chers parents, que ce fut un réel bonheur de faire alliance avec vous. En toile de fond, il y a eu cette année les négociations syndicales du personnel enseignant et non-enseignant. Les moyens de pression entrepris ont engendré un ralentissement au plan de l'échéancier en lien avec l'organisation des activités complémentaires et certains comités, tel que le comité informatique, n'ont pas été formés cette année. La qualité du climat de l'école et la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves ont toutefois été préservées et le plaisir d'œuvrer tous ensemble aussi !

Au début de chaque mois, vous avez reçu, via courriel, une communication de ma part visant à vous tenir informés par rapport à divers sujets rattachés à l'école. Parmi ceux-ci, la mise en œuvre de notre thématique de l'année : « La ruée vers l'art ! » En guise de lien avec le code de vie de l'école « L'Aquarelle en harmonie », nous avons intitulé cette communication : « L'Aquarelle à votre portée ». Également, pour de plus amples renseignements à propos de l'école, nous vous avons invités à parcourir notre site. Celui-ci a été mis à jour régulièrement afin de répondre à vos besoins. Nous espérons que ces modes de communication ont su répondre à vos attentes. **Si vous avez des suggestions à nous partager en vue de la prochaine année scolaire, n'hésitez surtout pas à nous contacter !**

De juillet 2015 à juin 2016, c'est à titre de remplaçante que j'ai assuré la direction de l'établissement. Pour les années à venir, j'aurai le privilège de poursuivre mon aventure avec vous à titre de directrice officielle. Je vous remercie de votre précieuse confiance et vous assure de mon même dévouement pour le futur.

Avant d'aborder ensemble la prochaine année scolaire, il me fait grand plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'établissement pour l'année 2015-16. Veuillez noter qu'il serait hasardeux de prétendre pourvoir présenter une liste exhaustive parfaite de toutes les interventions éducatives et de tous les projets réalisés, mais voici néanmoins nos faits saillants de l'année.

Sachez que pour toutes questions, je demeure disponible.

Bonne lecture !

Sophie Lussier

Directrice de l'école de l'Aquarelle

PREMIÈRE PARTIE : PROFIL DE L'ÉCOLE ET DES SERVICES OFFERTS

Contexte

L'école de l'Aquarelle est située dans la ville Mont Saint-Hilaire entre la rivière Richelieu et le Mont-Saint-Hilaire ce qui offre une vue spectaculaire avec tous les arbres matures qui l'entourent. L'architecture de l'école se distingue toujours par ses paliers multiples et ses grands puits de lumière qui longent toute l'allée de l'entrée principale. Construite en 1987, l'école célébrera en 2017 son 30^e anniversaire !

Les élèves bénéficient d'un terrain immense qui offre plusieurs zones de jeu et une grande possibilité d'activités : un grand espace gazonné pour pratiquer tous les sports d'équipe comme le soccer et le football, une zone asphaltée avec des jeux colorés au sol, un très beau parc municipal qui comprend des structures de jeu, deux patinoires extérieures (dont l'une quatre saisons) et un terrain de volley-ball de plage. Un petit boisé permet également au personnel éducateur d'organiser des activités en pleine nature qui amènent les élèves à développer leurs apprentissages tout en s'amusant dans un environnement riche et différent. Voici quelques exemples d'activités ayant été vécues cette année : Dans le cadre des sciences les élèves de la 5^e année ont découvert la vie du petit ruisseau situé à proximité de l'école. Aussi, une activité de type « Art landing » a été vécue cette année par les élèves du niveau de la 3^e année. De plus, plusieurs jeux de groupe y ont été animés par les éducatrices du service de garde.

Clientèle desservie au 30 septembre 2015

Cette année, l'école a accueilli 346 élèves répartis en 15 groupes du préscolaire à la 6^e année, soit deux groupes par niveau en plus d'une classe à plus d'un degré d'enseignement au premier cycle.

Selon les indices socio-économiques significatifs du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, nos élèves proviennent en grande majorité d'un des milieux les plus favorisés au Québec (indice basé sur la scolarité de la mère et le salaire des parents).

En 2015-2016, notre service de garde « L'Arc-en-jeux » comptait 177 enfants réguliers, 7 élèves sporadiques en plus des 144 enfants inscrits au service offert aux dîneurs.

Composition de l'équipe-école

Effectif enseignant : Quinze titulaires et deux enseignantes en « temps partagés », cinq spécialistes (2 en anglais, 2 en éducation physique et 1 en musique) et deux orthopédagogues (la seconde représente un ajout de service de 3 jours pour l'année, grâce à l'Annexe B).

Personnel de soutien : Une secrétaire, quatre surveillantes lors des dîners, neuf éducatrices, 2 concierges (l'un de jour et l'autre de soir) et une préposée au poste d'accueil en fin de journée au service de garde (NOUVEAU DEPUIS LE RETOUR DE LA SEMAINE DE RELÂCHE)

Services professionnels et complémentaires offerts aux élèves

Une psychoéducatrice (les vendredis), une orthophoniste (les mardis), un psychologue (les jeudis), deux techniciennes en éducation spécialisée (elles sont présentes du lundi au vendredi : l'une à raison de 15 heures par semaine et l'autre à raison de 25 heures et ce, grâce à l'Annexe B), une préposée aux élèves handicapés (présente du lundi au vendredi à raison de 25 heures par semaine. Cette personne nous provient du Service des ressources éducatives de la CS. Elle accompagne une élève ayant des besoins particuliers) et une animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire (Il s'agit d'une ressource secteur. Cette année, cette personne s'est impliquée davantage dans le dossier de la transition préscolaire-primaire.)

En partenariat avec le CSSS, les élèves et les familles peuvent bénéficier des services d'une travailleuse sociale (présente à l'école les mercredis PM) et d'une infirmière (présente à l'école les mercredis AM).

Cette année encore, quelques élèves ont pu bénéficier d'un service de francisation offert à l'école par une enseignante mandatée.



Valorisation de la persévérance scolaire

À nouveau cette année, le Conseil des commissaires a tenu à souligner la persévérance scolaire des élèves de la CSP et a donc fait le choix de tenir l'événement de remise de certificats honorifiques dans chaque établissement. C'est donc le 17 février 2016 que notre commissaire, M. Jean-François Meilleur, s'est joint à nous afin de rendre hommage à deux élèves (une fille et un garçon) s'étant particulièrement démarqués par leur persévérance scolaire. De plus, l'équipe-école a profité de l'évènement pour faire rayonner la persévérance de deux élèves par classe en érigeant un tableau honorifique à l'entrée de l'école.

Vie parascolaire et la vie étudiante

Nous avons offert deux sessions d'activités parascolaires organisées par le club Récré-Action à l'heure du dîner. Les activités ont été sélectionnées suite à un sondage auprès des parents.

- Session du 15 janvier au 8 avril 2016 : Mini Max (danse pour les élèves de la maternelle), Hip hop (pour élèves de la 1^{ère} à la 3^e années), Sports découvertes (pour élèves de la 1^{ère} à la 3^e années), Extrême action (pour élèves de la 4^e à la 6^e années) et Science en folie (pour élèves de la 1^{ère} à la 6^e années)

- Session du 12 avril au 7 juin 2016 : Mini actifs (jeux coopératifs, chansons, yoga et plus encore pour les élèves de la maternelle), Mix-O-Max (Gumboot, disco, breakdanse, country, danses latines et zumba pour les élèves de la 1^{ère} à la 3^e années), hockey cosom (pour les élèves de la 4^e à la 6^e années)

De plus, l'enseignante spécialiste en éducation physique offrait à l'heure du dîner, du mini-volley, du cross-country et de l'athlétisme.

Le « Comité environnement » et « La brigade verte » ont poursuivi leurs activités de compostage et de recyclage qui ont sensibilisé les élèves à l'importance de la nature. Les actions posées ont été guidées par des valeurs de démocratie, de solidarité et de comportements pacifiques prônées par le regroupement des « Établissements verts Brundtland ».

Encadrement des élèves

Faisons de notre mieux chaque jour pour maintenir un climat propice à l'épanouissement de chacun.



Volet 1 : Projet éducatif (*L'Aquarelle en harmonie*)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif et du code de vie de l'école *L'Aquarelle en harmonie*, les élèves ont été entraînés par tous les membres de l'équipe-école par rapport à ce que l'on veut « voir, entendre et ressentir » afin de favoriser un climat d'école propice aux apprentissages, au bien-être et au plaisir. Certains élèves ont été encouragés et soutenus par leurs pairs grâce à un système de « billet défi ». Cette année, une emphase particulière a été mise sur les trois thématiques suivantes : Les rangs, les transitions et les jeux en harmonie. Des stratégies de résolution de conflit ont été enseignées aux élèves et plusieurs outils ont été mis à leur disposition.

Je tiens à remercier et à féliciter les élèves, l'équipe-école et les parents. En allant tous dans la même direction nous engendrons des résultats positifs qui se traduisent par de belles manifestations observables ! Continuons ainsi !

Je remercie également Madame Danielle Reiber, notre dévouée conseillère pédagogique en adaptation scolaire à la Commission scolaire des Patriotes et M. Alain Bonenfant, notre conseiller pédagogique coordonnateur qui, encore cette année, ont accompagné toute l'équipe-école dans la mise en œuvre et la régulation de notre beau projet éducatif.

Volet 2 : Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école

L'édition 2015 de la semaine thématique pour contrer la violence et l'intimidation à l'école s'est déroulée du 28 septembre au 2 octobre 2015. Les membres du comité *l'Aquarelle en harmonie* ont proposé aux élèves une activité pour réactiver leurs connaissances en lien avec notre plan de lutte et ce, en faisant des liens avec ce que l'on veut « voir », « entendre » et « ressentir » à l'école de l'Aquarelle.

Pour un rappel de la procédure à suivre pour dénoncer une situation d'intimidation, je vous invite à consulter le site Internet de l'école.

Bilan de l'année : Trois signalements de situations d'intimidation ont été retenus cette année, selon les critères qui définissent l'intimidation. Des mesures d'accompagnement ont été entreprises ainsi qu'un suivi rigoureux de la part de l'équipe-école. Un grand merci aux parents pour leur précieuse collaboration.

Pour de plus amples renseignements à propos de la définition de l'intimidation au sens de la Loi 56, je vous invite à consulter le site Internet de l'école.

Partenariat avec la communauté

En décembre 2015, nous avons réussi à remplir 30 boîtes de denrées non périssables dans le cadre de la « Cueillette du partage » organisée par le Centre de bénévolat de la Vallée du Richelieu.

DEUXIÈME PARTIE : RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Le financement d'une école provient de diverses enveloppes. Certaines permettent une flexibilité quant aux choix que nous faisons pour en profiter pleinement et d'autres pas. Cette année encore a été caractérisée par des efforts constants pour atteindre l'équilibre budgétaire. Nous avons terminé l'année scolaire 15-16 avec un budget en équilibre (tant du côté de l'école et du service de garde). Dans un contexte de compression, nous avons dû faire des choix budgétaires.

Voici les faits saillants de l'année 2015-2016...

Provenance du financement et éléments à considérer	Explications, décisions et activités
Budget de fonctionnement total : 350 229\$ (Compression budgétaire : 15 923\$)	Ce budget inclut toutes les dépenses courantes rattachées à une école. Cette année, dans le cadre de la poursuite de l'équilibre budgétaire et ne connaissant pas les règles à venir de la part du ministère, il nous a fallu faire preuve d'une prudence particulière. Malgré tout, nous avons conservé un niveau de service similaire aux années antérieures.
Annexe B : 78 493\$	L'Annexe B, c'est la cogestion de la masse salariale des enseignantes et enseignants. Celle-ci, rappelons-le, est née d'une entente entre la Commission scolaire des Patriotes et le Syndicat de Champlain. On parle donc de l'Annexe B de l'entente locale qui associe les enseignantes et enseignants à l'organisation scolaire. Cette année, les ajouts de services furent les suivants : - Éducation spécialisée (25 heures + 15 heures/semaine) : 57 000\$ - Orthopédagogie (60%) 48 493\$ (taux moyen) - Ergothérapie au préscolaire (séances en grand groupe et en petits groupes d'élèves ciblés) 10.5 jours : 2600\$ <u>Note</u> : 29 600\$ ont été utilisés dans le budget école pour permettre l'ajout de ces services. De ce montant, 27 311\$ provenaient de nos mesures d'appui. Au cours de l'année, plusieurs libérations d'enseignants ont été réalisées dans le cadre des révisions de plans d'intervention.

Francisation : 3550\$	Mesure de soutien offerte à quatre élèves dont la langue maternelle n'est pas le français
Budget du conseil d'établissement : 300\$	Ce budget fixe ne peut être utilisé à d'autres fins. Les ressources financières sont allouées par la Commission. Le Conseil voit à son administration et en rend compte à la Commission, et ce conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique. La participation au Conseil se fait sur une base bénévole. Cependant, les dépenses encourues par les membres du Conseil et qui ont été autorisées au préalable par ce dernier dans le cadre du budget qui lui est attribué par la Commission, peuvent être remboursées sur présentation de pièces justificatives, s'il y a lieu. Pour l'année scolaire 2015-16, aucun membre n'a eu besoin de remboursement pour des frais de gardiennage. Le budget du CÉ a donc été utilisé comme suit : 60\$ pour souligner la Semaine de reconnaissance du personnel de l'école et 240\$ pour un souper de fin d'année (soit environ 18.50\$ par personne, taxes incluses). <u>Réf</u> : Règles de régie interne du CÉ (disponible sur le site Internet de l'école)
Allocations particulières ciblées : 67 608\$ (total)	L'argent n'est pas transférable. Il s'agit d'enveloppes fermées.
Lecture à l'école : 5 778\$	Achat de nouveaux livres pour la bibliothèque et pour chacune des classes
NTIC : 7 308\$	Achat de logiciels éducatifs (incluant les adaptations requises pour les élèves à besoins particuliers)
Outils technologiques et ordinateurs : 14 643\$	Achat de quelques iPad, d'un chariot de rechargement (24 postes) et entretien de nos appareils (quelques réparations incluses)
Ressources didactiques numériques : 3 952\$	Achat de plusieurs licences en lien avec du matériel pédagogique
Surveillance du midi : 35 927\$	Salaires

Fonds à destination spéciale : 2700\$ (au total)		Il s'agit exclusivement de l'argent amassée dans le cadre de nos campagnes de financement. Les soldes sont reportables d'une année à l'autre. Nous avons débuté l'année avec un montant de 3 450\$. Cette somme avait été amassée lors des années antérieures dans le but d'acheter des guitares. C'est donc ce qui a été fait afin que l'enseignement de cet instrument puisse débiter dès le mois de septembre. Étant donné que cette somme n'était pas suffisante, le budget de fonctionnement de l'école a été mis à profit pour combler le manque à gagner. Par la suite, en raison des moyens de pression et de l'arrêt temporaire des activités de financement, l'enveloppe est restée à zéro durant quelques mois. Au printemps, une fois les moyens de pression terminés, trois activités de financement nous ont permis d'amasser un total de 2700\$. Comme nous l'avions annoncé aux parents, cette somme a été utilisée afin de récompenser les élèves pour leur bon travail via une grande kermesse qui a eu lieu le 16 juin.
Activités de financement	Profits réalisés	
Vente de sirop d'érable	1 195\$	
Vente de chandails et d'étuis à crayons	775\$	
Zumbathon	730\$	
Service de garde		Essentiellement, le budget du service de garde doit s'autofinancer avec les revenus des parents. Nous avons terminé l'année avec un léger déficit qui a pu être remboursé à même le budget de fonctionnement de l'école. Pour éviter les mauvaises créances, la même rigueur sera de mise pour les suivis de paiement au cours des années à venir.
Budget de fonctionnement : 333 180\$		
(Compression budgétaire : 5641\$)		
(Perte de 12 994\$ en allocations cette année)		
L'augmentation des frais chargés aux parents lors des journées pédagogiques a engendré une baisse considérable au plan de la fréquentation des élèves.		
Perfectionnement pour le personnel éducateur: 2 324\$		Plusieurs activités de formation ont été réalisées cette année dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de notre projet éducatif : <i>L'Aquarelle en harmonie.</i>

TROISIÈME PARTIE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE DE NOTRE PLAN DE RÉUSSITE ET DE NOTRE CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Nous sommes déjà rendus au terme de notre « Convention de gestion et de réussite éducative 2010-2015 »

Nos objectifs et les cibles mesurables de notre C.G.R.É. étaient directement reliés à la « Convention de partenariat de la Commission scolaire des Patriotes ». Toutes les écoles devaient contribuer pour juin 2015 à l'atteinte des objectifs de la C.S. des Patriotes pour les 5 buts fixés par le M.E.E.S. présentés dans la Convention de partenariat 2010-2015.

En 2010-2011, un « Comité pédagogique » (incluant la direction de l'école, une enseignante par cycle, une enseignante spécialiste, l'orthopédagogue ainsi qu'une personne du service de garde) avait été formé afin d'élaborer la C.G.R.É. de l'établissement en se basant sur le « Programme de formation », la « Progression des apprentissages » et les plus récentes recherches en éducation. Chaque année, le comité a fait l'évaluation des objectifs de notre C.G.R.É. afin de nous permettre de réviser nos moyens et d'ajuster nos cibles en fonction des résultats obtenus à la fin juin. Pour la prochaine année scolaire, nous avons déjà réfléchi à des recommandations et ajustements. Nous sommes toutefois en attentes des orientations du ministère et de la commission scolaire pour bien nous arrimer.

Voici donc le bilan de la mise en œuvre de notre convention de gestion et de réussite éducative 2015-16...

BUT 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

1.1 : Diplomation et qualification

OBJECTIF MESURABLE	CIBLES FINALES
Pour juin 2016, augmenter (par rapport aux résultats de juin 2015) les résultats moyens des élèves aux profils de la compétence "Organiser son travail"	<i>Pour cet objectif, notre approche est basée sur un suivi de cohortes d'élèves.</i> 2 ^e année : 78% 3 ^e année : 79 % 4 ^e année : 78% 5 ^e année : 83% 6 ^e année : 75%
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT L'école vise à développer le sens de l'effort soutenu et de la rigueur.	
MOYENS (comment)	
1. Enseigner explicitement à l'élève comment s'organiser 2. Intervenir de façon proactive auprès des élèves du préscolaire afin de les amener à développer des habiletés qui favoriseront leur réussite 3. Enseignement explicite des méthodes de travail efficaces à tous les niveaux du primaire afin de favoriser un arrimage entre les cycles	

RÉSULTATS OBTENUS

2^e année : 88% (+10%)

5^e année : 80% (-3%)

3^e année : 80 % (+1%)

6^e année : 83% (+8%)

4^e année : 75% (-3%)

Nous avons réussi à atteindre nos cibles et même à les dépasser de : 10% en 2^e année, de 1% en 3^e année, et de 8% en 6^e année. Toutefois, il y a eu un écart à la baisse de 3% pour les élèves de 4^e année et de 3% chez ceux de la 5^e année.

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS

Les enseignantes de la 4^e année réfléchiront à mettre en place un procédurier que les élèves pourront suivre avant de débiter leurs travaux.

Quant aux enseignantes de la 5^e année, elles recommandent d'encourager de façon plus particulière les élèves à recourir aux stratégies enseignées pour améliorer leur compétence à s'organiser (phase de consolidation).

De façon générale, les enseignantes devront poursuivre de façon régulière en classe l'enseignement de moyens favorisant des méthodes de travail efficaces. Les membres du comité pédagogique réfléchiront à des interventions éducatives qui pourraient peut-être mieux tenir compte de la fragilité de concentration décelée chez un grand nombre d'élèves (et ce, même au sein des niveaux ayant bien performé).

Pour l'année 2016-17, nous poursuivrons notre exercice de suivi de cohortes en fixant des cibles par niveau, selon les résultats obtenus en juin 2015. Nous prévoyons déjà maintenir le statu quo dans presque tous les niveaux à l'exception de la 6^e année (année de consolidation du primaire).

1.2 : Sorties sans diplôme ni qualification

OBJECTIF MESURABLE Pour juin 2017, les élèves de la deuxième année du troisième cycle (niveau de la 6 ^e année) se sentiront confiants face à leur entrée au secondaire	CIBLE FINALE 100% des élèves
MOYENS (comment)	
1. Préparer les élèves du troisième cycle à l'étape importante que représente la transition entre le primaire et le secondaire en leur faisant vivre des activités en lien avec les volets suivants : social, procédural et académique 2. Informer les élèves au sujet des divers programmes offerts au secondaire 3. Faire connaître les parcours différenciés aux enseignantes du 3^{ème} cycle	
RÉSULTAT OBTENU 77% (-23%) 13 élèves sur 53 ont répondu « non » à la question : « Est-ce que tu estimes te sentir confiant face à ton entrée au secondaire ? »	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS Pour l'année prochaine, nous diminuerons légèrement la cible de 100% qui avait été envisagée, mais nous demeurerons ambitieux. Les élèves qui ont affirmé ne pas se sentir confiants face à leur entrée au secondaire nous ont fourni de belles pistes de travail en nous partageant leurs inquiétudes. En ordre d'importance, il faudra nous attarder davantage aux volets suivants : volet social (la peur de ne pas se faire des amis a été nommée 6 fois), volet procédural (la peur de se perdre dans l'école a été nommée 5 fois) et académique (la peur de ne pas réussir à cause de la longueur des travaux a été nommée 1 fois et la peur d'avoir de la difficulté à gérer les remises de travaux a été nommée 1 fois). <u>Constat positif</u> : Tous les élèves ont été unanimes à l'effet que les activités de transition primaire-secondaire ont été appréciées et plutôt rassurantes. Nous envisageons poursuivre en ce sens.

BUT 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

2.1 Lecture

OBJECTIFS MESURABLES	CIBLES FINALES										
A : Pour juin 2016, augmenter les résultats moyens des garçons et des filles en lecture B : Pour juin 2016, augmenter les résultats moyens des garçons et des filles en 6^e année à l'épreuve obligatoire du MEES en lecture	<i>Pour cet objectif, notre approche est basée sur un suivi de cohortes d'élèves.</i> <u>A : Résultats moyens des filles (F) et des garçons (G)</u> <table><tr><td>2^e année F : 83%</td><td>G : 79 %</td></tr><tr><td>3^e année F : 80%</td><td>G : 73 %</td></tr><tr><td>4^e année F : 80%</td><td>G : 79 %</td></tr><tr><td>5^e année F : 85%</td><td>G : 76%</td></tr><tr><td>6^e année F : 81%</td><td>G : 80%</td></tr></table> <u>B : Résultats moyens à l'Épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G)</u> F : 76 % G : 77%	2 ^e année F : 83%	G : 79 %	3 ^e année F : 80%	G : 73 %	4 ^e année F : 80%	G : 79 %	5 ^e année F : 85%	G : 76%	6 ^e année F : 81%	G : 80%
2 ^e année F : 83%	G : 79 %										
3 ^e année F : 80%	G : 73 %										
4 ^e année F : 80%	G : 79 %										
5 ^e année F : 85%	G : 76%										
6 ^e année F : 81%	G : 80%										
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT											
L'école vise à développer davantage chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française											
MOYENS (comment)											
1. Enseigner explicitement les différentes stratégies de lecture (méthode pédagogique validée par la recherche) 2. Fournir un enseignement supplémentaire ciblé en petits groupes (intervention validée par la recherche, axée sur des forces et des besoins spécifiques, et suivi des progrès) 3. Pour certains élèves ciblés, favoriser des interventions intensives adaptées aux besoins individuels (enseigner en petits groupes ou individuellement et suivi systématique des progrès) 4. Soutenir nos élèves issus de l'immigration en leur offrant des périodes de francisation 5. Offrir aux élèves des choix de lecture variées qui tiennent compte des intérêts des garçons et des filles (sujets, genres littéraires, niveau de difficulté, format et facture visuelle) afin de stimuler leur goût de la lecture 6. Intervenir de façon précoce auprès des élèves du préscolaire afin de les amener à développer graduellement des prérequis à la lecture											

RÉSULTATS OBTENUS	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS
<u>A : Résultats moyens des filles (F) et des garçons (G)</u> 2^e année F : 85% (+2%) G : 82% (+3%) 3^e année F : 79% (-1%) G : 75% (+2%) 4^e année F : 78% (-2%) G : 77 % (-2%) 5^e année F : 80% (-5%) G : 75% (-1%) 6^e année F : 84% (+3%) G : 84% (+4%) <u>B : Résultats moyens à l'Épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G)</u> F : 91% (+15%) G : 90% (+13%)	Précision quant au barème que nous utilisons pour les cibles A À partir des résultats de juin 2015 de chaque cohorte, les cibles ont été fixées pour juin 2016 selon le barème suivant : Statu quo pour chaque première année de cycle (qui renferme plusieurs nouveautés au plan des apprentissages) et augmentation de 1% pour chaque deuxième année de cycle (qui constitue une année de « consolidation » des apprentissages). Précision quant aux cibles B : Mêmes cibles finales que celles établies pour l'objectif précédent Étant donné que les résultats obtenus sont satisfaisants, nous utiliserons les mêmes barèmes en vue de l'année scolaire 2016-17, à partir des résultats obtenus par les élèves au mois de juin 2016. Une rencontre sera prévue entre les enseignantes de la 5^e année et celles de la 6^e année afin d'assurer un arrimage optimal (processus d'enseignement et d'appréciation du travail des élèves).

2.2 Écriture

OBJECTIF MESURABLE	CIBLES FINALES
Pour 2015-2016, augmenter les résultats moyens des garçons et des filles en écriture Pour l'année 2015-2016, augmenter les résultats moyens des garçons et des filles en 6^e année à l'épreuve obligatoire du MEES en écriture	A : Résultats moyens des garçons (G) et des filles (F) 2^e année F : 84% G : 77% 3^e année F : 82% G : 75% 4^e année F : 79% G : 82% 5^e année F : 79% G : 76% 6^e année F : 79% G : 79% B : Résultats moyens épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G) F : 78% G : 77%

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école vise à développer davantage chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française

MOYENS (comment)

1. Accompagner les enseignants dans la planification et l'évaluation en écriture en lien avec la progression des apprentissages et des besoins par cycle (syntaxe et ponctuation à travailler)
2. Faire des situations d'écriture variées en lien avec les intérêts des élèves et surtout des garçons
3. Enseigner explicitement les différentes stratégies d'écriture (méthode pédagogique validée par la recherche)
 - Utilisation d'un code de correction commun
 - Utilisation des méthodes « Scénarios pour mieux écrire les mots » et « Les 5 au quotidien »
 - Utilisation de moyens technologiques tels que tableaux interactifs, portables et tablettes électroniques
4. Fournir un enseignement supplémentaire ciblé en petits groupes (intervention validée par la recherche, axée sur des forces et des besoins spécifiques, et suivi des progrès)
5. Pour certains élèves ciblés, favoriser des interventions intensives adaptées aux besoins individuels (enseigner en petits groupes ou individuellement et suivi systématique des progrès)
6. Soutenir nos élèves issus de l'immigration en leur offrant des périodes de francisation
7. Intervenir de façon proactive auprès des élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle afin de les amener à développer graduellement de bonnes habiletés de scripteur

RÉSULTATS OBTENUS

A : Résultats moyens des garçons (G) et des filles (F)

2^e année F : 84% (cible) G : 79% (+2%)
3^e année F : 82% (cible) G : 77% (+2%)
4^e année F : 78% (-1%) G : 78% (-4%)
5^e année F : 81% (+1%) G : 73% (-3%)
6^e année F : 85% (+6%) G : 83% (+4%)

B : Résultats moyens épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G)

F : 86% (+8%) G : 84% (+7%)

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS

Précision quant au barème que nous utilisons pour les cibles A

À partir des résultats de juin 2015 de chaque cohorte, les cibles ont été fixées pour juin 2016 selon le barème suivant : Statuquo pour chaque première année de cycle (qui renferme plusieurs nouveautés au plan des apprentissages) et augmentation de 1% pour chaque deuxième année de cycle (qui constitue une année de « consolidation » des apprentissages).

Précision quant aux cibles B :

Mêmes cibles finales que celles établies pour l'objectif précédent.

Étant donné que les résultats obtenus sont satisfaisants, nous utiliserons les mêmes barèmes en vue de l'année scolaire 2016-17, à partir des résultats obtenus par les élèves au mois de juin 2016.

Les moyens que nous utilisons pour amener les élèves à développer leur compétence à écrire semblent avoir un impact positif sur les résultats qu'ils obtiennent. Néanmoins, je rencontrerai les membres du comité pédagogique en début d'année prochaine afin de d'échanger avec eux au sujet des nouvelles pratiques gagnantes basées sur la recherche. Des recommandations pourront par la suite être faites à tous les enseignants et ce, toujours dans une perspectives d'arrimage quant à nos orientations en lien avec nos pratiques éducatives.

BUT 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

OBJECTIF MESURABLE Pour l'année 2015-2016, augmenter le nombre d'élèves ciblés F) filles et (G) garçons qui ont amélioré leur résultat disciplinaire en français et en mathématiques à la fin de chaque étape N.B. L'objectif visé pour les élèves en difficulté de comportement se trouve dans le But 4 : Environnement sain et sécuritaire	CIBLE FINALE Passer de 76% à 77 % des filles et des garçons qui auront amélioré leur résultat en lecture, en écriture et en mathématique
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT « L'école vise à développer le sens de l'effort soutenu et de la rigueur en accompagnant l'élève dans ses difficultés d'apprentissage ».	
MOYENS (comment) 1. Accompagnement des enseignantes dans l'appropriation et l'implantation du nouveau référentiel en orthopédagogie de la C. S. des Patriotes 2. Interventions ciblées et groupes de besoins pour les élèves en difficulté 3. Rééducation et interventions intensives par l'orthopédagogue 4. Récupération par les enseignantes en dehors des heures de classe 5. Projet de sur-lecture en parrainage des élèves du 3e cycle avec les élèves du 1^{er} cycle	
RÉSULTAT OBTENU 29% (-48%) Au total, 24 élèves ont été ciblés : 6 parmi eux ont amélioré leurs résultats dans les deux domaines d'apprentissage ciblés (3 garçons sur 10 et 3 filles sur 14.) Aucun constat ne ressort par rapport au niveau des élèves. Les élèves qui se sont améliorés et ceux qui ne se sont pas améliorés sont répartis assez également dans les 3 cycles. À titre indicatif, parmi tous les élèves ciblés, 54% ont amélioré leurs résultats en <u>français</u> et 42% ont amélioré leurs résultats en <u>mathématique</u>. Nous remarquons que les filles se sont améliorées de façon similaire en français et en mathématique. Quant aux garçons, leur progression est plus marquée en français qu'elle ne l'est en mathématique.	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS Pour la prochaine année scolaire, nous continuerons d'être ambitieux par rapport à la cible que nous choisirons (probablement le statu quo par rapport à cette année). Même si le résultat obtenu cette année est loin d'atteindre la cible que nous avons envisagée, le portrait de la situation ne nous semble pas si sombre puisque la majorité des élèves ciblés ont maintenu des résultats similaires d'une étape à l'autre et ce, malgré la progression des contenus et des niveaux de difficulté. Cette année, les élèves ont pu bénéficier d'un ajout de service en orthopédagogie. Cette mesure ne pourra malheureusement pas être reconduite l'année prochaine. Nous devons donc prévoir une rencontre multidisciplinaire au mois d'août afin de favoriser un suivi optimal de nos élèves à risque. Nous continuerons de regrouper les élèves selon leurs besoins prioritaires (à l'exception de quelques-uns qui auront besoin d'un service de rééducation plus personnalisé). Nous évaluerons régulièrement la portée de nos interventions éducatives afin de nous ajuster à chaque fin d'étape.

BUT 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.1 : Sécurité des établissements

OBJECTIF MESURABLE Pour juin 2016, dans le cadre de « L'Aquarelle en harmonie », augmenter le nombre d'élèves qui améliorent leurs comportements en adoptant de belles attitudes : Ce que l'on veut <i>entendre, voir</i> et <i>ressentir</i> à notre école.	CIBLE FINALE 95% des élèves
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT L'école vise à apprendre à l'élève à reconnaître ses sentiments et ses émotions, à les exprimer et à les gérer adéquatement.	
MOYENS (comment) 1. Prévoir une animation spéciale dédiée à la relance officielle du projet « L'Aquarelle en harmonie » et du « Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence et l'intimidation à l'école » 2. Enseigner de façon explicite les comportements attendus 3. Différencier nos approches afin de soutenir les élèves en difficulté de comportement ou à risque 4. Prévoir un arrimage plus pointu entre les divers intervenants de l'école	
RÉSULTATS OBTENUS Au total, 25 élèves ont reçu un ou des billets défis cette année. (De septembre à juin, 49 billets ont été remis.) De ce nombre... 14 élèves ont réussi à améliorer un comportement ciblé ; 6 élèves ont partiellement réussi à améliorer un comportement ciblé ; 5 élèves n'ont pas réussi à améliorer un comportement ciblé ; <u>Constat</u> : Nous remarquons que ce sont souvent les mêmes élèves qui ont reçu plusieurs billets. De plus, ceux qui sont inscrits au service de garde les matins, midis et soirs avaient plus de chance d'en recevoir que les autres. Ainsi, il n'était peut-être pas facile pour certains élèves de relever tous les défis proposés. Cela dit, le billet défi n'était généralement pas remis à l'élève dès les premières interventions (L'intervenant devait d'abord enseigner de façon explicite ce que l'on veut : « voir, entendre et ressentir » et organiser une pratique guidée avec l'élève.)	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS L'intelligence collective de l'équipe-école sera mise à profit pour déterminer une façon qui nous permettra de mieux accompagner les élèves qui semblent plus ou moins bien répondre au système des petits défis. Nous miserons davantage sur la qualité de nos interventions éducatives plutôt que sur nos outils. De plus, nous serons soucieux d'améliorer nos communications à l'interne afin de bien soutenir les élèves qui éprouvent des difficultés persistantes au plan du comportement. Nous veillerons à offrir aux élèves un encadrement chaleureux et sécurisant et miserons sur le maintien d'un solide lien avec chacun d'eux. Notre cible sera probablement révisée à la baisse. Pour l'instant, la cible de 95% ne nous semble pas réaliste. Nous sommes toutefois confiants de pouvoir y revenir dans un avenir rapproché. Durant l'année scolaire, nous avons fait appel à l'équipe TSA et à l'équipe Répit pour quelques élèves à besoins particuliers. Nos partenaires nous ont recommandé de prévoir l'aménagement d'un local d'apaisement. Nous étudions présentement divers scénarios afin de bien répondre aux besoins des élèves qui nous sont confiés.

	De plus, nous avons fait l'achat d'un système MF pour le gymnase afin d'améliorer la qualité du son lors des consignes émises par l'enseignante. Nous croyons que cet appareil sera apprécié par les élèves ayant une hypersensibilité auditive.
--	--

4.2 : Saine alimentation

OBJECTIF MESURABLE De septembre 2015 à juin 2016, offrir aux élèves au moins dix activités liées à la saine alimentation	CIBLES FINALES 1 activité par groupe au service de garde durant l'année
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Il n'y a pas d'orientation au projet éducatif de l'école en lien avec ce but, mais nous agissons dans le respect de la Politique alimentaire.	
MOYENS (comment)	
1. Favoriser la concertation entre les éducatrices (SDG) pour la planification des activités liées à la saine alimentation Inscription au Programme Iso-Actif pour maintenir notre certification ISO-ACTIF. 2. Faire participer les élèves au « Défi Moi, j'croque ! » 3. Promouvoir les collations santé en classe, au service de garde et à la cafétéria 4. Offrir aux élèves l'activité Lunch Box (3^e année)	
RÉSULTAT OBTENU Chacun des groupes a fait au moins une activité (2 groupes en ont même fait deux). Cible dépassée	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS Étant donné que les élèves adorent les activités de cuisine et que celles-ci constituent pour nous de belles occasions de promouvoir la saine alimentation, nous opterons pour le statu quo en vue de l'année scolaire 2016-17.

4.3 : Mode de vie physiquement actif

OBJECTIF MESURABLE Pour l'année 2015-2016, augmenter le nombre d'élèves qui atteignent les attentes pour leur cycle respectif du primaire.	CIBLES FINALES Pourcentage d'élèves qui répond aux attentes de fin de cycle pour l'épreuve commune C.S.P. de course à pied soit : 90 % au 1 ^{er} cycle en 5 minutes, 95% au 2 ^e cycle en 10 min. et 95% au 3 ^e cycle en 15 min.
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Il n'y a pas d'orientation au projet éducatif de l'école en lien avec ce but.	

MOYENS (comment)	
1. Préparer les élèves à l'épreuve de course continue 2. Effectuer diverses actions en vue de promouvoir un mode de vie physiquement actif pouvant également contribuer à l'atteinte de notre cible : ➤ Favoriser une concertation en équipe-école pour nos activités scolaires et parascolaires visant à encourager un mode de vie sain et actif ➤ Faire participer les élèves de 6^e année à l'activité « Cross-country » de la C.S.P ➤ Proposer diverses activités à tous les élèves de l'école : « LÈVE-TOI et BOUGE », « Le Grand Défi Pierre Lavoie », « Marchons vers l'école » et « Le mois de l'activité physique (mai) »	
RÉSULTATS OBTENUS 96 % au 1er cycle (+6%) 98% au 2e cycle (+3%) 92% au 3e cycle (-3%)	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS Nous sommes très satisfaits des résultats obtenus. Au troisième cycle, l'écart de -3% pourrait être justifié par un manque de motivation chez certains élèves plutôt que par une incapacité. Nous porterons donc une attention particulière au facteur de la motivation lors de la prochaine année scolaire. Nous réfléchirons à diverses façons de promouvoir le plaisir de bouger en mettant à profit le service de garde. Par rapport à juin 2015, nous prévoyons le statu quo puisque les indicateurs, cibles et modes d'évaluation sont communs à toutes les écoles primaires de la C.S.P.

BUT 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle

OBJECTIF MESURABLE Pour l'année 2015-2016, offrir aux élèves de tous les niveaux des activités en lien avec la diversité professionnelle	CIBLE FINALE Au moins 10 activités de septembre à juin
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT Il n'y avait pas d'orientation au projet éducatif de l'école en lien avec ce but.	
MOYENS (comment)	
1. Présenter aux élèves les programmes offerts au secondaire 2. Inviter les parents à venir présenter aux élèves leur profession ou leur métier	
RÉSULTAT OBTENU 14 activités (+ 4 activités)	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS Les activités réalisées cette année en lien avec la diversité professionnelle ont énormément été appréciées et ce, à tous les niveaux, du préscolaire à la sixième année du primaire. Nous poursuivrons dans le même sens en 2016-2017.

Bons coups ressortis par l'équipe-école lors de notre bilan de l'année en juin 2015

- Communication active entre le personnel enseignant et le personnel éducateur au service de garde.
- Travail d'équipe efficace tant entre le personnel enseignant qu'au sein de l'équipe du service de garde
- Arrimage des formations offertes au personnel enseignant et au personnel éducateur (pour une cohésion optimale dans le cadre de la mise en œuvre de notre projet éducatif)
- Certification ISO argent reconnaissant l'activité physique (grâce aux nombreuses activités parascolaires dont des tournois les midis)
- Attestation de performance « Ici on recycle » par RECYC-QUÉBEC du 2^{ème} niveau (grâce à la collaboration des enseignants)
- Cour d'école équipée et restructurée permettant le jeu en harmonie (*Merci au comité Aquarelle en harmonie !*)
- Plusieurs réinvestissements du projet éducatif en classe (ex travail de recherche et présentation orale où les élèves devaient expliquer comment jouer en harmonie dans la cour)
- Modélisation très efficace auprès des élèves de la maternelle
- Autonomie des élèves dans la résolution de leurs conflits au 3^{ème} cycle constatée à la fin de l'année. Ils connaissaient les étapes de résolution de conflit et allaient chercher l'aide d'un adulte au bon moment.
- Cohésion dans les groupes multi-âges
- Belles interventions auprès des élèves en difficulté et écoute humaine des besoins individuels
- Leadership de la directrice Sophie, permettant la libre expression des opinions de toute l'équipe-école.

QUATRIÈME PARTIE : CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Quelques mots au sujet du conseil d'établissement de l'école...

Le Conseil d'établissement (CE) est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Celui-ci était composé de six parents, de quatre enseignantes et de deux représentantes du personnel de soutien. En 2015-2016, le conseil d'établissement s'est réuni à neuf occasions. Les procès-verbaux de ces rencontres sont accessibles via le site Internet de l'école. Il a été amené à adopter, à approuver, à donner son avis ou a été informé sur différents dossiers :

- La convention de gestion et de réussite éducative et le plan de réussite
- Le projet éducatif (incluant les règles de conduite)
- La sécurité des enfants aux heures de service de garde (gestion de la circulation des parents dans l'école)
- Les normes et modalités
- Le temps alloué à chaque matière
- Le budget annuel de l'établissement
- Les principes d'encadrements des frais chargés aux parents
- Le matériel didactique
- Les activités complémentaires (sorties et animations spéciales)
- L'organisation scolaire
- Les règles de classement des élèves
- La vie à l'école
- Les activités parascolaires
- Les règles de régie interne du service de garde
- Le choix du fournisseur des photos scolaires
- Le renouvellement de l'entente avec notre service de traiteur
- Les campagnes de financement
- Les critères de sélection d'une direction d'école

C'est lors de l'assemblée annuelle des parents prévue le 30 août 2016 à 18h (au gymnase) que le président du conseil d'établissement (M. Éric Harvey) et la représentante au comité de parents (Mme Sylvie Gorgeon) rendrons compte du travail accompli depuis l'assemblée annuelle précédente.

Je tiens à remercier chaleureusement chacun des membres pour leur extraordinaire implication tout au long de l'année !

Membres du conseil d'établissement 2015-16

M. Éric Harvey (membre parent et président du conseil d'établissement)
Mme Sylvie Gorgeon (membre parent et représentante au comité de parents à la CS)
Mme Hélène Dumais (membre parent)
Mme Manon Beudet (membre parent)
M. Sébastien Croizon (membre parent)
M. Yoland Beauregard (membre parent)
Mme Manon Proulx (membre du personnel, secrétaire)
Mme Sonia Giroux (membre du personnel, technicienne au service de garde)
Mme Nathalie Talbot (membre du personnel, enseignante au préscolaire)
Mme Véronique Ouellet (membre du personnel, enseignante au 2^e cycle)
Mme Anne Martel (membre du personnel, enseignante au 2^e cycle)
Mme Mélanie Levasseur (membre du personnel, enseignante au 3^e cycle)

REMERCIEMENTS

Encore une fois, je tiens à remercier chaleureusement tous les intervenants de notre communauté éducative (parents, membres du conseil d'établissement, personnel éducateur, personnel enseignant, professionnels, conseillers pédagogiques, partenaires externes, secrétaire...) qui, de près ou de loin, ont contribué à favoriser la réussite de chacun des élèves.



Sophie Lussier
Directrice école de l'Aquarelle